



- LEGENDE DE SECURITE INCENDIE**
- Mur coupe-feu REI 120
 - Mur coupe-feu REI 60
 - Poteau stable au feu R 120
 - Poteau stable au feu R 60
 - Ecran thermique REI 120
 - RIA: Robinet d'incendie Arme
 - Limite des cantons

Propriété intellectuelle.
 Le titre de l'Etat ou du Code de Propriété Intellectuelle pose pour principe que l'architecte a... pour lui [son] œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous... qui comporte en des attributions d'ordre patrimonial...
 L'article 1603 du Code de Commerce dispose que le projet architectural d'un bâtiment et du site d'aménagement de l'ouvrage sont déposés sur l'œuvre de ses façades extérieures.

Responsabilité de l'architecte.
 La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage choisit de lui confier.
 Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
 Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont dans ce cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'il en serait faite pour quelque autre usage.

Dossier d'appel d'offre et marchés de travaux.
 Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont dans ce cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient remplacer les plans d'exécution pour vis du maître d'œuvre d'exécution et approbation du bureau de contrôle à la charge de l'entrepreneur dans le cadre de son marché.
 L'architecte est en charge de l'exécution et l'architecte de toutes les opérations énoncées dans les pièces écrites, qui la sont soumises au modifications qui interviennent selon elle, nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes et règles en vigueur et autorisations délivrées.

GREEN DOCK
PLATFORME MULTIMODALE A ETAGES
 Port Autonome de Gennevilliers - 28 route du Bassin N°6 92230 GENNEVILLIERS

DEMANDEUR :
 GOODMAN FRANCE SARL / 24, Rue de Procy 75017 - PARIS / T. 01 55 35 08 50

ARCHITECTE : 	BE KPE : 	BE VMD, ENERGIE ET FLUIDES : 	BE FACADES ET ENVIRONNEMENT :
PREVENTIONNISTE : 	BUREAU DE CONTROLE : 	BE PAYSAGISME ET CERTIFICATIONS : 	ARCHITECTE NAVAL :

PC 92036 24 E001 - PIECES COMPLEMENTAIRES ET SUBSTITUEES

PLAN NIVEAU LOGISTIQUE 2
Sécurité incendie

ECHELLE : 1:500 **DATE :** JANVIER 2025 **FORMAT :** A1+4 **ANX02-D**

1674 - PC - A26GL - ARC - ENT - PLN - 01 - 0